Quarante-troisième session de la Conférence

Réponse du Secrétariat au sujet du point 11.1 de l'ordre du jour: Rapport de la 32e session de la Conférence régionale pour l'Afrique (Malabo [Guinée équatoriale], 11-14 avril 2022)

Approche «Une seule santé»

La FAO et ses partenaires (le Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF] et l'Organisation mondiale de la Santé [OMS]) ont soutenu la présentation de 27 propositions de projets, 24 au niveau national et trois au niveau régional, retenus dans le cadre du Fonds de lutte contre les pandémies afin de renforcer les fonctions de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies dans la région Afrique. Les projets nationaux viennent des pays suivants: Angola, Botswana, Burundi, Comores, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Zambie et Zimbabwe. Les projets régionaux ont quant à eux pour origine l'Union africaine (Bureau interafricain pour les ressources animales [UA-IBAR]/Agence de développement de l'Union africaine [AUDA-NEPAD]/Centre panafricain de vaccins vétérinaires de l'Union africaine [UA-PANVAC]), le Centre de surveillance des maladies infectieuses d'Afrique australe (projet plurinational du Mozambique, de la République démocratique du Congo, de la Tanzanie et de la Zambie) et le grand espace naturel des Virunga (Greater Virunga Landscape – République démocratique du Congo, Ouganda et Rwanda).
La FAO a mis sur pied une équipe d'appui chargée des questions relatives au Fonds de lutte contre les pandémies et composée de spécialistes multidisciplinaires du siège de l'Organisation, ainsi que de ses représentations régionales, sous-régionales et dans les pays, spécialistes qui ont travaillé avec les équipes de pays et les équipes régionales en vue de réaliser des examens qualitatifs et de présenter les projets dans les délais. La FAO continuera d'aider les pays à mettre en œuvre des projets qui donnent de bons résultats et à améliorer encore ceux qui n'ont pas été retenus, en vue du prochain appel à propositions du Fonds de lutte contre les pandémies.

En collaboration avec les pays, les autres membres de l'Alliance quadripartite (OMS, Organisation mondiale de la santé animale [OMSA] et Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE]) et des partenaires de développement, la FAO a mis au point un outil de suivi qui est utilisé pour déterminer les caractéristiques propres à chaque pays au regard de l'approche «Une seule santé». Les profils du Cameroun, du Libéria et de la République-Unie de Tanzanie ont ainsi déjà été réalisés. Ceux de la Gambie et du Ghana sont en cours d'élaboration. La FAO continuera de soutenir ces pays avec la validation et l'adoption des rapports, ainsi que la mise en œuvre des actions prioritaires. L'outil de suivi a aussi été mis à l'essai dans des pays de la région Asie et Pacifique et a donné de bons résultats. Aussi est-il considéré comme l'un des outils au service de la mise en œuvre du plan d'action conjoint «Une seule santé» de l'Alliance quadripartite, recommandé par le Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche «Une seule santé».

La FAO apporte son soutien à 22 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone et Zambie) afin de renforcer les capacités fondamentales du secteur de la santé animale. Ainsi contribue-t-elle à la mise en place de systèmes sanitaires résilients au moyen de l'approche «Une seule santé» dans les domaines de la résistance aux antimicrobiens, des zoonoses, de la biosécurité et de la prévention des risques biotechnologiques, des systèmes nationaux de laboratoire, de la surveillance et des ressources humaines.

La FAO a aidé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à élaborer le plan stratégique visant la prévention et le contrôle de la grippe aviaire hautement pathogène dans la région en vue de protéger la santé publique, d'améliorer l'aviculture et de protéger les moyens de subsistance. La

grippe aviaire hautement pathogène n'a pas seulement causé des pertes considérables dans le secteur avicole de l'Afrique de l'Ouest, elle a aussi fait peser des menaces constantes sur le reste du continent.

En matière d'innovation, la FAO a soutenu 27 pays africains (Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée, Kenya, Libéria, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Togo, Zambie et Zimbabwe) aux fins suivantes: i) détecter les menaces que fait peser la résistance aux antimicrobiens; ii) appliquer de bonnes pratiques au niveau communautaire pour réduire le recours aux antimicrobiens et améliorer la sécurité sanitaire des aliments; et iii) sensibiliser davantage les gouvernements, les producteurs, les négociants et d'autres parties prenantes à l'utilisation responsable des antimicrobiens et à l'adoption de bonnes pratiques dans la chaîne de production. Ce soutien s'est concrétisé sous différentes formes, à savoir une aide apportée aux pays en vue de la mise en place de laboratoires dans le cadre de leur plan d'action national sur la résistance aux antimicrobiens et de l'évaluation des moyens de surveillance de cette question, le renforcement des capacités de détection rapide et fiable des bactéries résistantes aux antimicrobiens et des interventions visant à faire évoluer le comportement des producteurs, par l'intermédiaire des écoles pratiques d'agriculture et grâce à l'adoption de bonnes pratiques transmises par des agents de vulgarisation formés. Ces différents types de soutien ont été offerts en collaboration avec l'Union africaine, l'OMS, l'OMSA, le PNUE, les communautés économiques régionales et des partenaires de développement.

Le Kenya et le Sénégal bénéficient d'un appui en vue de la mise au point de plans d'investissement dans le cadre de l'approche «Une seule santé». À cet égard, des consultations multisectorielles, multipartites et novatrices ont été menées.

Afin de faire face au changement climatique, la FAO soutient les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Sénégal) à l'aide d'analyses du secteur de l'élevage. Elle contribue à l'élaboration de plans-cadres nationaux et régionaux grâce au renforcement des capacités qui permettent d'utiliser des outils tels que le Guide d'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage et la version interactive du Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial (GLEAM-i).

La FAO a collaboré avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de traiter le problème des pertes de cheptel liées au climat et les tensions sur les moyens de subsistance en Afrique orientale (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie et Soudan du Sud) grâce à l'élaboration de stratégies et de plans d'action portant sur l'alimentation animale et le fourrage, les objectifs étant d'assurer dans cette région la sécurité alimentaire, la nutrition et des moyens de subsistance qui s'inscrivent dans la durée, ainsi que de prévenir et de contrôler les zoonoses sensibles à l'évolution du climat, qui sont souvent en relation avec les sécheresses et d'autres événements climatiques. À cet égard, la FAO et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont régulièrement communiqué aux membres des alertes conjointes sur les flambées de fièvre de la vallée du Rift dans la région afin d'améliorer la préparation et les interventions face à de tels cas[1].

[1] https://www.fao.org/3/cc6373en/cc6373en.pdf (en anglais).